

ROYAUME DU MAROC
MARSA MAROC
DIRECTION DES ACHATS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 30/DRH/2019
SEANCE PUBLIQUE

Le **Judi 26 Décembre 2019** à 11 heures , il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de Marsa Maroc à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° **30/DRH/2019** ayant pour objet :

« Réalisation des travaux de construction d'un centre de vacances de Marsa Maroc à Agadir.»

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré contre une rémunération de 150,00 dh (cent cinquante Dirhams) auprès de l'accueil à l'adresse : 175, Bd Zerktoni, Casablanca,
- Le paiement du montant ci-dessus devra être opéré par virement au compte bancaire du Maître d'ouvrage «Société d'Exploitation des Ports » n° 011 780 0000 09 210 00 00221 45, ouvert auprès de BMCE Bank- Agence Corporate »
- **Une réunion d'information est programmée le lundi 16 Décembre 2019 à 10h au siège de Marsa Maroc à l'adresse : 175, Bd Zerktoni, Casablanca,**

.Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **85.000 (Quatre Vingt-cinq milles)** dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du Règlement des Achats de Marsa Maroc, ce dernier peut être téléchargé à partir du site internet :

www.marsamaroc.co.ma.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de Marsa Maroc ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Marsa Maroc à l'adresse citée ci-dessus ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du Règlement précité :

1) DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :

- a) Une déclaration sur l'honneur ;
- b) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement ;
- d) une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- e) le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ;
- f) le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

N.B : les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des attestations visées au paragraphe c, d et f ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance.

2) DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

2.1- Pour les candidats nationaux :

Nature des travaux	Secteur et qualification « nouveau système »	Secteur et qualification « ancien système »	classe
Travaux courants en béton armé- maçonnerie pour bâtiment	A2	5.5	3

2.2- Pour les candidats étrangers :

- a- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaire publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s).

3) DOSSIER ADDITIF COMPRENANT :

Tout autre document exigé par le Règlement de Consultation du présent appel d'offres.